

30 avr 2015 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2015

Régie des bâtiments : prise en location d'un bâtiment pour la police de la navigation à Nieuport

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un bail pour la prise en location d'un bâtiment destiné à l'hébergement de la police de la navigation à Nieuport.

Le bâtiment, sis Watersportlaan 13 à Nieuport, propriété de l'ASBL *Vlaamse Vereniging voor Watersport*, déjà utilisé par la police de la navigation, est pris en location du 1er juillet 2014 au 31 mars 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>